



CONFÉDÉRATION SUISSE

INSTITUT FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

(11) CH 712 314 A1

(51) Int. Cl.: G04B 15/14 (2006.01)

33/08 G04B (2006.01) G04B 35/00 (2006.01)

Demande de brevet pour la Suisse et le Liechtenstein

Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

(12) DEMANDE DE BREVET

(21) Numéro de la demande: 00430/16 (71) Requérant: Richemont International SA, 10, route des Biches 1752 Villars-Sur-Glane (CH)

(22) Date de dépôt: 01.04.2016 (72) Inventeur(s): Alexandre Buffet, 74160 Saint-Julien-en-Genevois (FR) Sébastien Pospieszny, 1208 Genève (CH) Gregory Bruttin, 1270 Trelex (CH)

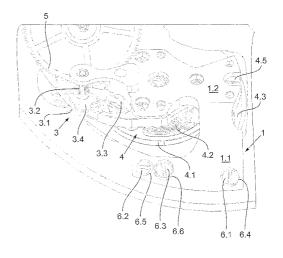
(74) Mandataire:

MICHELI & CIE SA, 122, Rue de Genève, Case postale 61 1226 Thônex (CH) 13.10.2017

(43) Demande publiée:

(54) Mouvement d'horlogerie.

(57) La présente invention a pour objet un mouvement d'horlogerie comprenant un échappement (3), un organe réglant (4) agencé pour réguler un rouage (5) du mouvement et un porte-échappement (1) portant l'organe réglant (4) et l'échappement (3) et destiné à être fixé sur le mouvement. Le porte-échappement (1) est agencé de sorte qu'une fois fixé sur le mouvement, l'organe réglant (4) n'est pas parallèle au plan du rouage (5) qu'il régule. Ledit mouvement et le porte-échappement (1) sont également conformés pour que la position du porte-échappement (1) sur le mouvement par rapport au rouage (5) soit réglable.



Description

[0001] La présente invention a pour objet un mouvement d'horlogerie mécanique pour une pièce d'horlogerie telle qu'une montre-bracelet.

[0002] Dans un mouvement d'horlogerie mécanique, pour un assemblage plus facile des composants du mouvement, l'échappement complet et l'organe réglant peuvent être montés prêts à fonctionner sur une plaquette ou un support appelé porte-échappement. Le porte-échappement est ensuite fixé sur le mouvement pour coopérer avec le rouage que l'organe réglant régule. Sur le porte-échappement peuvent notamment être fixés le pont d'échappement, le pont d'ancre (pour un échappement à ancre) et le cog.

[0003] Le document EP 2 802 942 décrit un organe réglant dit incliné, c'est-à-dire que dans sa position de service, l'axe de l'organe réglant n'est pas parallèle aux axes des mobiles du rouage qu'il régule ou encore que l'organe réglant n'est pas parallèle audit rouage. L'inclinaison de l'organe réglant permet en effet de compenser en partie les effets de la gravité sur ledit organe. Or, avec un organe réglant incliné, les réglages effectués sur le porte-échappement lors du montage de ses composants (échappement et organe réglant) et notamment le partagement de la roue d'échappement et de l'ancre, ont une influence directe sur la coopération entre l'échappement et le rouage, et donc sur la marche du mouvement, puisque le mobile d'échappement est incliné par rapport au rouage du mouvement.

[0004] De plus, avec un organe réglant incliné, l'utilisation d'un pignon d'échappement dont les dents ont un profil variable sur sa hauteur permet d'améliorer les conditions d'engrènement, notamment la répartition des efforts entre les dents dudit pignon d'échappement et du mobile d'axe non parallèle avec lequel il coopère. Cependant, avec ce profil variable, l'influence du partagement des composants de l'échappement sur la coopération de l'échappement et du rouage du mouvement est encore plus grande.

[0005] Avec un organe réglant incliné, il serait donc très avantageux de pouvoir régler simplement la position du porteéchappement par rapport au rouage du mouvement une fois que la position de l'échappement et de l'organe réglant, et notamment le partagement de l'échappement et du mobile d'ancre, ont été réglés sur le porte-échappement.

[0006] Le but de la présente invention est donc de proposer un mouvement d'horlogerie dans lequel la position du porteéchappement par rapport au rouage de finissage du mouvement peut être réglée par une opération simple, ledit porteéchappement portant un échappement et un organe réglant incliné par rapport au rouage qu'il régule.

[0007] La présente invention a pour objet un mouvement d'horlogerie selon la revendication 1, ainsi qu'une pièce d'horlogerie comprenant un tel mouvement.

[0008] Les figures annexées illustrent schématiquement et à titre d'exemple une forme d'exécution du mouvement d'horlogerie selon l'invention.

- La fig. 1 est une vue du dessus d'un porte-échappement portant un échappement et un organe réglant et fixé sur le bâti du mouvement d'horlogerie selon l'invention.
- La fig. 2 est une vue en perspective du porte-échappement du mouvement d'horlogerie selon l'invention illustré à la fig. 1.
- La fig. 3 est une vue éclatée du porte-échappement illustré aux fig. 1 et 2 portant l'échappement complet et l'organe réglant du mouvement selon l'invention.
- La fig. 4 est une vue en coupe des fig. 1 et 2 selon l'axe du mobile d'échappement.

[0009] Le mouvement d'horlogerie selon l'invention est un mouvement mécanique destiné à équiper une pièce d'horlogerie telle qu'une montre-bracelet. Le mouvement d'horlogerie selon l'invention comprend notamment un porte-échappement 1 destiné à porter un échappement complet 3 et un organe réglant 4 et à être fixé sur le bâti 2 du mouvement.

[0010] Selon l'invention, le porte-échappement 1 est conformé pour qu'une fois monté sur le bâti 2 du mouvement, l'organe réglant 4 soit incliné par rapport au rouage du mouvement qu'il régule et sa position réglable par rapport à ce dernier.

[0011] Plus précisément et selon la forme d'exécution illustrée, le porte-échappement 1 comprend une première portion 1.1 et une seconde portion 1.2 dite portion inclinée 1.2, définissant deux plans non-parallèles entre eux. Le mobile d'échappement 3 ainsi que l'organe réglant 4 sont pivotes sur la portion inclinée 1.2 du porte-échappement 1.

[0012] Le mobile d'échappement 3 comprend une roue d'échappement 3.1 solidaire d'un pignon d'échappement 3.2 et une ancre 3.3, tous pivotes entre la portion inclinée 1.2 du porte-échappement 1 et un pont d'échappement 3.4. Le pont d'échappement 3.4 est positionné sur la portion inclinée 1.2 du porte-échappement 1 au moyen de deux plots ou goupilles 3.6 et fixé au moyen de trois vis 3.5. Dans la suite, le terme «plot» seul sera utilisé pour désigner indifféremment un plot ou une goupille. Dans la forme d'exécution illustrée, le pignon d'échappement 3.2 présente une section variable (conique). En variante, ledit pignon d'échappement pourrait être droit (section constante).

[0013] L'organe réglant 4 comprend quant à lui un balancier 4.1 et un spiral 4.2 et est pivoté entre la portion inclinée 1.2 du porte-échappement 1 et un pont de balancier 4.3. Le pont de balancier 4.3 est positionné sur la portion inclinée 1.2 du porte-échappement 1 au moyen de deux plots 4.4 et fixé au moyen d'une vis 4.5 (visible uniquement sur la fig. 1).

[0014] Le porte-échappement 1 est destiné à être fixé sur le bâti 2 du mouvement selon l'invention de sorte que le pignon d'échappement 3.2 engrène avec la roue de seconde 5 du rouage de finissage (non illustré) dudit mouvement, pour la régulation de ce rouage de finissage.

[0015] Selon l'invention, le mouvement d'horlogerie comprend des moyens de réglage permettant de régler et fixer la position du porte-échappement 1 sur le bâti 2 et notamment de régler la pénétration des dents du pignon d'échappement 3.2 avec les dents de la roue de seconde 5.

[0016] Dans la forme d'exécution illustrée, les moyens de réglage sont agencés pour faire pivoter le porte-échappement 1 autour d'un plot recevant une première vis de serrage 6.1, le contour de ce plot guidant un premier trou 6.4 de la première portion 1.1 du porte échappement 1 et la première vis de serrage 6.1 étant vissée dans le bâti 2 du mouvement. Les moyens de réglages comprennent en outre un excentrique 6.2 traversant un premier trou oblong 6.5 de la première portion 1.1 du porte-échappement 1 et fixé dans le bâti 2 du mouvement ainsi qu'une seconde vis de serrage 6.3 traversant un second trou oblong 6.6 de la première portion 1.1 du porte-échappement 1 et fixé dans le bâti 2 du mouvement.

[0017] Le montage et le réglage de l'échappement 3 et de l'organe réglant 4 sur le mouvement selon l'invention sont décrits ci-après. L'échappement 3 et l'organe réglant 4 sont d'abord montés sur la portion inclinée 1.2 du porte-échappement 1 et leur position relative réglée sur ledit porte-échappement 1 hors du mouvement (sur un portage séparé par exemple). En particulier, le partagement de la roue d'échappement 3.2 et de l'ancre 3.3 peut être réglé lors du montage des éléments sur le porte-échappement 1 avant de fixer ledit porte-échappement 1 sur le mouvement selon l'invention.

[0018] Le porte-échappement 1 est ensuite positionné et fixé sur le bâti 2 du mouvement notamment au moyen des première et seconde vis de serrage 6.1, 6.3 et de l'excentrique 6.2. Pour régler la position du porte-échappement 1 sur le mouvement selon l'invention et donc la pénétration des dents du pignon d'échappement 3.1 avec la roue de seconde 5, on commence par desserrer la seconde vis de serrage 6.3. Le porte-échappement 1 peut alors être pivoté autour du plot qui reçoit la première vis de serrage 6.1, guidé par l'excentrique 6.2, jusqu'à la position voulue du pignon d'échappement 3.2 par rapport à la roue de seconde 5. La seconde vis de serrage 6.3 est ensuite resserrée pour fixer la position du porte-échappement 1 sur le bâti 2.

[0019] De préférence, les moyens de réglage sont agencés pour permettre d'ajuster la distance entre les axes du pignon d'échappement 3.2 et de la roue de seconde 5 d'environ +/-0,2 mm, de manière encore plus privilégiée et comme illustrée aux figures d'environ, +/-0,1 mm.

[0020] La forme d'exécution ci-dessus a été décrite à titre d'exemple et des variantes sont bien entendu possibles sans sortir du cadre de l'invention telle que définie dans les revendications.

[0021] Dans la forme d'exécution illustrée, les moyens de réglage sont agencés pour permettre la rotation du porte-échappement autour d'un point de pivot par rapport au bâti 2. En variante, les moyens de réglage pourraient permettre la translation du porte-échappement ou toute combinaison d'une translation et d'une rotation.

[0022] De plus, en variante, l'excentrique 6.2 pourrait être remplacé par tout organe de réglage approprié comme une vis sans fin ou un élément s'appuyant sur une came, tandis que les première et/ou seconde vis de serrage 6.1, 6.3 pourraient être remplacées par tout organe de serrage approprié.

[0023] De même, dans la forme d'exécution illustrée, le déplacement du porte-échappement 1 pour son réglage se fait dans un plan essentiellement parallèle au plan de la roue de seconde 5 et du rouage de finissage du mouvement ou encore dans un plan essentiellement parallèle au plan d'appui du porte-échappement sur le mouvement (ledit plan d'appui est parallèle au plan de la première portion 1.1 dans la forme d'exécution illustrée). De manière générale, le mouvement et le porte-échappement du mouvement selon l'invention sont agencés pour permettre le réglage de la position du porte-échappement une fois monté sur le mouvement dans un plan non parallèle au plan de l'échappement 3 et de l'organe réglant 4. En effet, un déplacement du porte-échappement dans un plan de réglage non parallèle au plan de l'échappement permet de régler la pénétration du pignon d'échappement avec la roue de seconde (distance entre les axes non parallèles) tout en limitant les modifications sur la hauteur relative entre ledit pignon d'échappement et la roue de seconde. Une variation de la hauteur relative est notamment problématique avec un pignon d'échappement conique (section non constante).

[0024] On réalise ainsi un mouvement d'horlogerie comprenant un porte-échappement qui permet de porter un échappement et un organe réglant incliné par rapport à un rouage du mouvement et dont le réglage de la position sur le mouvement est simplifié. En effet, comme avec un porte échappement et un échappement traditionnel (non incliné), l'ensemble échappement et organe-réglant peut être assemblé et réglé hors du mouvement directement sur le porte-échappement. Le porte-échappement peut être ensuite placé sur le bâti et sa position réglée par une opération simple pour garantir la meilleure pénétration du pignon d'échappement et de la roue de seconde, sans risquer de devoir régler à nouveau le partagement ou un autre paramètre de l'échappement ou de l'organe réglant sur le porte-échappement. De plus, le réglage du porte-échappement permet également en une opération simple d'absorber les variations des tolérances des différents éléments du mouvement (bâti, ponts,...).

Revendications

- 1. Mouvement d'horlogerie comprenant un échappement (3), un organe réglant (4) agencé pour réguler un rouage (5) du mouvement et un porte-échappement (1) portant l'organe réglant (4) et l'échappement (3) et destiné à être fixé sur le mouvement de sorte qu'une fois fixé sur le mouvement, l'organe réglant (4) n'est pas parallèle au plan du rouage (5) qu'il régule, caractérisé par le fait que ledit mouvement et le porte-échappement (1) sont conformés pour que la position du porte-échappement (1) sur le mouvement par rapport au rouage (5) soit réglable.
- 2. Mouvement d'horlogerie selon la revendication 1, caractérisé par le fait que le mouvement et le porte-échappement (1) sont agencés pour que la position du porte-échappement (1) sur le mouvement par rapport au rouage (5) soit réglable dans un plan non parallèle au plan de l'organe réglant (4), de préférence dans un plan essentiellement parallèle au plan d'appui du porte-échappement (1) sur le mouvement.
- 3. Mouvement d'horlogerie selon l'une des revendications précédente, caractérisé par le fait que le porte-échappement (1) comprend une première portion (1.1) et une seconde portion (1.2) formant un angle non-nul entre elles, la seconde portion (1.2) portant l'échappement (3) et l'organe réglant (4), le porte-échappement (1) étant fixé au mouvement par l'intermédiaire de la première portion (1.1).
- 4. Mouvement d'horlogerie selon l'une des revendications précédentes, caractérisé par le fait qu'il comprend des moyens de réglage permettant de régler la position du porte-échappement (1) sur le mouvement par rapport au rouage (5); et par le fait que les moyens de réglage sont agencés pour permettre le déplacement du porte-échappement (1) en translation et/ou en rotation.
- 5. Mouvement d'horlogerie selon la revendication précédente, caractérisé par le fait que les moyens de réglage comprennent un organe de réglage (6.2) pour guider le déplacement du porte-échappement (1) lors du réglage de sa position et au moins un organe de serrage (6.1, 6.3) pour bloquer le porte-échappement (1) dans une position déterminée sur le mouvement par rapport au rouage (5).
- 6. Mouvement d'horlogerie selon la revendication précédente 5, caractérisé par le fait que l'organe de réglage est un excentrique (6.2) et l'organe de serrage est une vis de serrage (6.1, 6.3).
- 7. Mouvement d'horlogerie selon l'une des revendications précédentes, caractérisé par le fait que l'organe réglant (4) est du type balancier-spiral (4.1, 4.2); et par le fait que l'échappement (3) comprend une roue d'échappement (3.1) solidaire d'un pignon d'échappement (3.2) et en prise avec une ancre (3.3), le pignon d'échappement (3.2) étant agencé pour coopérer avec le rouage (5) du mouvement.
- 8. Mouvement d'horlogerie selon la revendication précédente 7, caractérisé par le fait que le pignon d'échappement (3.2) présente une section constante ou une section variable.
- 9. Mouvement d'horlogerie selon l'une des revendications 7 ou 8, caractérisé par le fait que le mouvement et le porteéchappement (1) sont conformés pour permettre en particulier de régler la pénétration du pignon d'échappement (3.2) avec un mobile (5) du rouage du mouvement avec lequel il engrène.
- 10. Pièce d'horlogerie comprenant un mouvement d'horlogerie selon l'une des revendications précédentes.

Fig.1

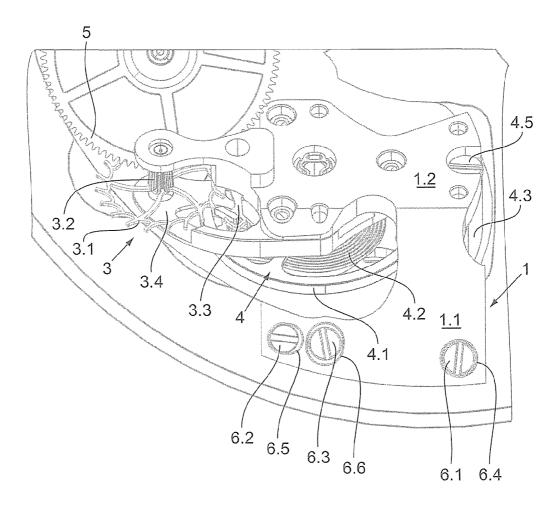


Fig.2

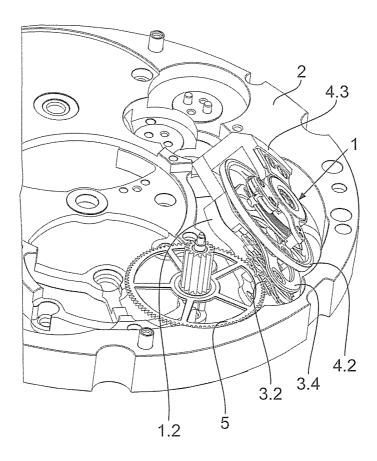


Fig.3

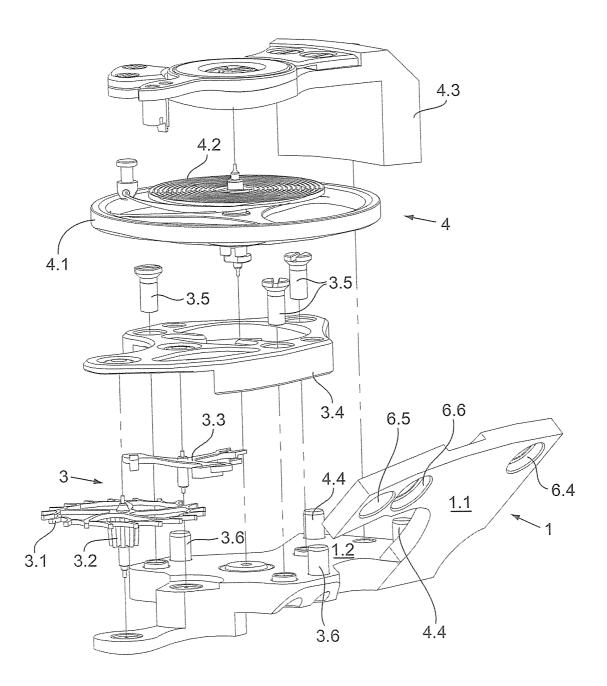
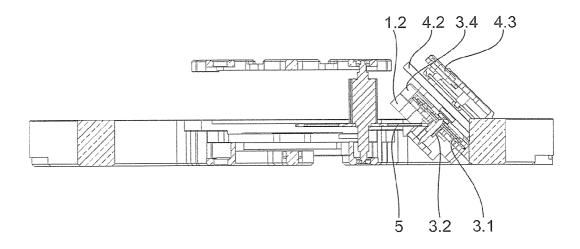


Fig.4



TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS

RAPPORT DE RECHERCHE DE TYPE INTERNATIONAL

dentification de la demande int	erhationale	COTE DU DO	seier du deposant ou du Mandataire
		Co.	
		:	CCM/sfo/16758-SUISSE
Demende nationale n°	****************	Daie du dé	Þý,
a sandrin			na ns mnan
4302016			01-04-2016
Pays du dépôt		Date de prio	rité ravandiquée
CH		***************************************	
Déposant (Nom)	**************************************	A	***************************************
Richemont I	industrial and a second	I C A	
1 2010/16231102115	111011101101	e com	
Date de la requête d'une recherche c	le sype	Numèro don	né par l'administration chargés de la recherche
international		2	e à la requête d'une recherche de type international
14-04-2016			SN66138
		<u> </u>	
il classement de l'objet de l	********	~~~~~~~~~~	isisura symboles de la classification, les indiquer tous)
Selon la dissification internationale des l	xavets (CIB) ou à h	a fois seton la :	dassification nationale et la CIB
	G04B15/12:	G04B33/0	8;G04B35/00
	•		
	***********	**************	***************************************
n. Domaines recherches	Decumentation n	maramananananananananananananananananana	9 3555a
Système de classification	Team Profession (1)	***********	s is classification
***************************************	***************************************		
IPC	G048		
***************************************	***************************************	******************	
Oocumentation consultée autre que la do	curnerstation minima	šle dans iz me	sure où cas documents fort partie des demaines consultés
III. TIT A ETE ESTIME QUE CERT	AINES REVEND	ICATIONS	
NE POUVAIENT FAIRE L'OB	***************	HERCHE	(Observations sur la faullie supplémentaire)
IV ABSENCE D'UNITE DE L'INV	ENTION		(Observations sur la faulte aupplémentaire)

Form PCT/ISA 201 A (11/2000)

		CH 43828		
A CLASSE INV. ADO.	HENT DE L'OBERT DE LA CENANCE G04B.15/12 604B.33/08 G04B35/	(Q)		
B. EXONAR	ionification inhambilitude des bresses (CIS) ou à la feé sesse la classi NES SUR L'ESQUELL LA RECHERCHE A PRORE			
Datuments GG48	alicos minimada comunidad (apalilima da claendication sobis can sprabodo	a ap agamenum)		
Oceannia	erna consolitée passe que la documentation habitable dans la meuse e	a zenternoù set ineréter et remunent zeo d'on	ur fosqueis a parté la reafterche	
	mière décimique consultée su como de la recharite inconstanção stermal , WPI Cata	Come de la pape de consider de la républica	do, torrinos de reschemble (ellipés)	
	ESTS CONSIDERES COMME PERTRENTS		************************************	
Calagona *	Discussión dilla, avec, is cas échéant, findication des passages p	9888805	ns, des revendicellors visées	
Á	CH 578 203 B5 (PAQUERETTES SA) 30 juillet 1976 (1976-97-38) * colomne 3, ligne 32 - ligne 42 * figures *	1-10		
¥.	CH 581 342 85 (EBAUCHES SA) 29 octobre 1976 (1976-10-29) * colonne 4, alinés 2 * * figure 4 *	1-10		
ž.	CH 4 554 A (BACHSCHMID FERDINAND 15 juin 1892 (1892-05-15) * page 2, dernier alinéa - aliné * figures *		1-10	
		~/**		
X **	de autre au apatre G pour le tiri de le lione des documents	Les documents de fembres de la	grapi sani judjakoja su subzag	
"A" dozen consi	ns application die discussionis citiès. eant plésidenger l'éties général de la factivitégue, man cités actions particulisationness particular. ent expérieur, mais publicé à la dels de dépits ou	**T* decomment efficience problés agente la dis- distre de priodifé at réappartement p traditione performent, mais allé pour l' on: la thérate controllement la base de l'	ac is l'étiat de la comprandra la princips lovention	
apria *C* decom- prode som *C* decom urs s *F* decom	n curitar disebe of til provider lighter um drouter som eine i neverpolitiselsen die die Orichië passer disterminiser is dagg die publicipation d'unne citation van power unen material stage die publicipation d'unne citation van power unen material stage die publicipation der disterministe der verd der middernich die unen drivregodiene under, lie um anauge. Si uppersionen der broute euteres mangresses verd material derson las diese der dispublic, material	27 decument particulations on performing the performing the performance incurrence of the performance of the period district common importance of the period district common importance of the period district common importance of the period district common and the period district common period district common district common and the period district common district com	commine Impliquest (une acciettà traditaria inclientaria Trimentaria responditivo la senti une acciottà immentiva ni pui phindesia estima partitualisani etenti distronta partitualisani etenti distronta	
positri suomen a la fase de priorità revendante Date à inquella la recherche de spe inservatoral a étà estambanem achevée 7 septembre 2015		Date d'expédition du sappert de recte	obscurressis qui fuili partie del la mômic Sertifie, de terrioria. Date d'expelòticin du reppent de recherche de type intermetienal. § 8 SEP 2018	
Non et ade	esso pestalo de l'administration chargés de la recherche interrencial Office Bungales des Bravets, P.E. SETE Petendade II N 2001 NY NSWE	Se Fontiernave estede		
	Yer (431-72) 360-3060 Fax (431-70) 360-3010	Lupo, Angelo		

Francisco PCT/ISA/201 (Securitora recilia) (Jacobso 2004)

page i de 2

CH 4302016

		CH 4392916
C.(818(8)).	XCUSENTS CONSIDERES COMME PERDIMENTS	***************************************
Cathornia "	Decompose office, areas, to can defind on. Produced on dee passages pentinents	on des controllerations and on
ÿ	WO 2008/101802 AZ (COMPLITIME SA [CH]; GREUBEL ROBERT (CH]; FORSEY STEPHEN [CH]) 28 août 2008 (2008-08-20) * abrégé * * figures *	1-10
	28 acut 2006 (2008-08-28) * abrégé * * figures * WO 2015/12076/ A1 (TIANJIN SEAGULL WATCH CO LTD [CN]) 20 acút 2015 (2015-08-20) * abrêgê; figures 1,2 *	

Participito PCT/BA/031 (audia do la decelhoro baldio) (decelhor 2000)

3

page 2 de 2

Document brevet ché au rapport de rechench	€ ;	Date de publication		ribre(s) de la le de brevel(s)	Cate de publication
CH 578203	<u>1</u>	30-07-197	6 CH CH DE DE FR US	322372 A4 578203 85 2310111 A1 7307748 U 2174121 A1 3802183 A	13-82-19 30-07-19 20-69-19 02-08-19 12-10-19 69-04-19
CH 581342	23	29-10-197	6 CH CH CH FR FR FR FR FR FR FR FR FR FR FR FR FR	581342 85 678473 A4 2422607 A1 2229087 A1 2229090 A1 55032970 A 55735433 B2 3892068 A 3945197 A	29-10-19 31-03-19 28-11-19 06-12-19 06-12-19 29-03-19 29-07-19 01-07-19 23-03-19
CH 4554	A	15-05-189	2 AUCL	::::::::::::::::::::::::::::::::::::::	inan jaga kan kan manaran jaga san daga an kan kan kan kan kan
WD 206818	19 0 2 AZ	28-08-200	8 AT CPP EPP MUSO WO	487954 T 181606186 A 2115536 A2 2275879 A1 2275886 A1 1133093 A1 5048682 B2 2018518387 A 2009133467 A 2010097898 A1 2008181802 A2	15-11-28 16-12-28 11-11-28 19-01-20 19-01-20 04-03-20 17-10-20 27-05-20 20-03-20 28-08-20
WO 201512	0767 A1	20-08-201	S CN WO	104849996 A 2015120767 A1	19-08-20 20-08-20

12